

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Procès-verbal

29 mai 2023, 18h30

Réunion Teams

Parents :	Mme Daphné-Rébecca Arbour Mme Mylène Corfield M. Miguel Rousseau Mme Line Moreau
Représentants du personnel enseignant :	Mme Julie Bournival Mme Rosalie St-André
Représentants du personnel de soutien :	Aucun représentant
Représentant des professionnels :	Aucun représentant
Représentants du conseil étudiant :	M. Éli Plouffe
Participaient aussi à la réunion :	Mme Nancy Delisle Mme Catherine Bolduc Mme Laurence Sylvestre Mme Nathalie Généreux M. Jean-Pierre Faust
Étaient absents :	Mme Fatima Guillen (parent) Mme Gaëlle Léveillé (élève) M. Gabriel Aubry

Ouverture de l'assemblée à 18h31.

C.É-042-20230529

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour (doc. 1)

Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les modifications apportées.

C.É-043-20230529

1.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 25 avril 2023 (doc. 2)

Mme Daphné-Rébecca Arbour relève une coquille au PV.

Il est proposé par M. Miguel Rousseau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 25 avril 2023 tel que déposé.

1.3 Suivis

Formation obligatoire des membres du C.É.

Mme Daphné-Rébecca Arbour fait le suivi concernant la formation obligatoire.

Règles de conduite

Les modifications ont été faites par Mme Geneviève Ménard suite au C.É. du 25 avril dernier.

Gala et prix du conseil d'établissement

Mme Daphné-Rébecca Arbour se propose pour présenter le prix du conseil d'établissement au gala.

2- Questions du public (10 minutes)

Aucune question.

3- Points de la présidence

Aucun point de la présidence.

4- Points des représentants des élèves

M. Éli Plouffe remercie la direction et les enseignants de leur soutien en lien avec les diverses activités tout au long de l'année.

C.É-044-20230529

5- Points de la direction de l'école

5.1 Activités avec dérangement à l'horaire

Il est proposé par Mme Line Moreau et résolu unanimement d'adopter le tableau des activités avec dérangement à l'horaire.

C.É-045-20230529

5.2 Activités sans dérangement à l'horaire

Il est proposé par Mme Mylène Corfield et résolu unanimement d'adopter le tableau des activités sans dérangement à l'horaire.

5.3 Résultats du sondage : Où s'orientent nos finissants de TM?

Mme Nancy Delisle présente le contenu du document réalisé par nos conseillères d'orientation.

M. Miguel Rousseau pose la question : Pourquoi y a-t-il une baisse des répondants?

Mme Nancy Delisle répond que c'est un questionnaire non obligatoire qui est présenté dans le cours *Avenir scolaire et professionnel*.

C.É-046-20230529

5.4 Budget et effets scolaires 2023-2024

Mme Nathalie Généreux présente le budget initial pour l'année 2023-2024.

- Ajout d'un poste d'une éducatrice spécialisée en 3^e secondaire
- Plusieurs casiers seront changés grâce à des sommes cumulées

Mme Mylène Corfield pose la question : Pourquoi y a-t-il seulement 2500\$ pour du matériel informatique?

Mme Nathalie Généreux répond qu'il manque encore des fonds budgétaires en lien avec le PAN (à venir). Le 2500\$ est pour le remplacement du matériel informatique pour le volet administratif.

Mme Daphné-Rébecca Arbour pose la question : Pourquoi n'y a-t-il pas d'argent dans le budget orthopédagogie?

Mme Nathalie Généreux répond que le salaire des orthopédagogues est payé dans le budget 23180.

Il est proposé par Mme Line Moreau et résolu unanimement d'adopter le budget.

C.É-047-20230529

5.5 Effets scolaires

Mme Nathalie Généreux présente les effets scolaires pour l'année 2023-2024.

- Augmentation des frais de surveillance à 70\$ pour compenser le déficit actuel
- Estimation des coûts prévus pour le nouveau groupe FMS étant donné que l'enseignant du groupe n'est pas déterminé encore
- Photocopies : Les enseignants sont consultés et la direction jette un coup d'œil sur les photocopies effectuées dans l'année pour en vérifier le coût

Mme Daphné-Rébecca Arbour pose la question : Quel était le montant chargé cette année pour les frais de surveillance?

Mme Nathalie Généreux répond que le montant chargé cette année était de 60\$.

M. Miguel Rousseau pose la question : Pourquoi y a-t-il des frais différents en anglais enrichi de 5^e secondaire alors que l'enseignant est le même ?

Mme Nathalie Généreux répond que cela s'explique par le fait qu'il y a des groupes à 3 périodes (développement élite) et d'autres à 4 périodes (pas le même matériel).

Mme Daphné-Rébecca Arbour pose la question : Est-ce que les parents sont informés des coûts des différents programmes ?

Mme Line Moreau répond que les parents sont informés des prix préalablement.

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'adopter les effets scolaires.

C.É-048-20230529

5.6 Règle de transférabilité

Mme Généreux explique ce qu'est la règle de transférabilité et nomme que la présidente devra signer et retourner le document.

Il est proposé par Mme Line Moreau et résolu unanimement d'adopter la règle de transférabilité.

C.É-049-20230529

5.7 Soumissions – Voyage en Italie

Mme Nancy Delisle présente les différentes soumissions du voyage en Italie.

Il est proposé par Mme Line Moreau et résolu unanimement d'adopter le voyage en Italie.

6- Rapport de la personne représentante - Comité de parents

M. Miguel Rousseau nous invite à consulter le PEVR. Il nomme également qu'il n'y a pas de changement de découpage de territoire. Il nous reviendra également au prochain C.É. avec le nom du représentant du territoire de Thérèse-Martin.

7- Autres points

Aucun autre point ajouté.

8- Date de la prochaine séance : 13 juin 2023

Mme Nancy Delisle propose de faire la séance du 13 juin prochain en présentiel avec un souper. Les membres du C.É. accepte volontiers cette proposition.

C.É-050-20230425

9- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Miguel Rousseau et résolu unanimement de clore la séance à 19h22.



Nancy Delisle
Direction

Daphné Rébecca Arbour
Présidente